



## Le vieillissement en santé dans le Bas-Saint-Laurent, un engagement collectif !

Depuis le tournant des années 2000, plusieurs élus et différents partenaires du Bas-Saint-Laurent travaillent de concert pour améliorer la santé et le bien-être de la population. Forts de l'expérience de concertation COSMOSS (voir encadré p.2) visant les jeunes, des partenaires locaux et régionaux poursuivent leur mobilisation, mais cette fois autour du vieillissement en santé et de l'exercice de la responsabilité populationnelle.

Constatant que la population de leur territoire est vieillissante, des décideurs de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent (ASSS), de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) et de la Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent interpellent divers partenaires sur cet enjeu. Une véritable prise de conscience s'ensuit alors dans les organisations aux secteurs d'activités variés.

« Déjà, dans les années 2000, nos établissements de santé commençaient à partager des données populationnelles avec des partenaires locaux, à travailler sur les projets cliniques pour les personnes âgées et à entendre parler de l'importance de la responsabilité populationnelle », rappelle Isabelle Malo, présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. En 2010, plusieurs partenaires de la région sont prêts à aller plus loin pour l'amélioration des interventions du territoire destinées aux aînés.

L'offre de soutien du consortium IPCDC, en collaboration avec l'INSPQ, arrive à point nommé. « Cet apport a représenté une opportunité extraordinaire de réflexion sur la complexité du vieillissement, sur le renforcement des interventions dans la communauté et même sur les valeurs guidant les interventions auprès des aînés », relate Isabelle Malo. Si l'IPCDC et l'INSPQ ont d'abord soutenu deux des CSSS de la région, la collaboration avec l'Agence s'est accentuée au cours des démarches régionales sur le Vieillissement en santé.



Gérald Beaudry, Marcel Lebel, Isabelle Malo et Marie-Josée Tremblay.



## Rendez-vous régional

Le 24 octobre 2012, près de 225 acteurs des milieux communautaires, municipaux, de la santé et autres se regroupent pour discuter des enjeux liés au vieillissement des aînés. « On a dû refuser du monde, relate Marcel Lebel, président de la Table de concertation des personnes aînées. Pour la première fois, on discute des besoins des personnes aînées, peu importe leur degré de vulnérabilité, de santé et de bien-être. »

À la fin de cette journée, « les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent se sont engagées à mettre en branle une démarche de concertation autour du vieillissement en santé, ajoute Isabelle Malo. Tous les territoires se sont nommés un organisme responsable pour relancer leurs partenaires ». En outre, le modèle du Vieillissement en santé est adopté par les partenaires comme modèle intégrateur des actions.

« Lors de cet événement, les gens ont réalisé que la démarche Vieillir en santé n'était pas que théorique, mais qu'elle était déjà expérimentée et vécue par des organisations locales. Plusieurs participants ont aussi constaté

qu'ils étaient déjà sur la bonne voie en partageant leur propre initiative d'*empowerment* et d'approche populationnelle » explique Marie-Josée Tremblay, accompagnatrice et professionnelle en soutien aux démarches régionales, à la Direction de la santé publique de l'ASSS du Bas-Saint-Laurent.

## Retombées locales et régionales

Actuellement, 6 des 8 territoires du Bas-Saint-Laurent ont structuré leurs partenariats et leurs actions en faveur du vieillissement en santé. Ces territoires (MRC) se sont dotés d'un plan d'action local en lien avec diverses dimensions du continuum d'intervention : révision des pratiques interdisciplinaires, repérage précoce des aînés fragilisés, jardins surélevés et saines habitudes de vie, proches aidants, activités intergénérationnelles, etc. Ces actions sont en cohérence et synergie avec diverses démarches « Municipalités amies des aînés » (MADA).

### Qu'est-ce que COSMOSS?

Au Bas-Saint-Laurent, des partenaires multisectoriels, réunis sous l'acronyme COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé), unissent leurs forces pour améliorer la santé et le bien-être des jeunes de moins de 30 ans. Favoriser une entrée scolaire réussie et le développement de saines habitudes de vie, encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative, de même que favoriser une intégration sociale et professionnelle durable sont les principaux objectifs de ce projet.

Créée en 2004, la démarche COSMOSS se vit dans les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent. Adaptée aux réalités locales, cette initiative s'intègre à dans une perspective globale de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales et de santé. Les efforts sont centrés sur l'action en prévention, le réseautage intersectoriel, la continuité et la complémentarité des services.

Ce projet unique a permis de diminuer le taux de sorties sans diplôme des jeunes au secondaire à moins de 10 %. Un exploit en soi au Québec où le taux moyen de décrochage se situe davantage entre 15 et 19 %.

Pour en savoir plus, consulter le site : [www.cosmoss.qc.ca](http://www.cosmoss.qc.ca)



Au plan régional, une table de concertation « Vieillir en santé » a vu le jour en 2013. Elle regroupe des décideurs et des représentants de 22 organisations en provenance notamment du milieu municipal, du réseau de la santé et des services sociaux, des centres d'action bénévole, d'entreprises d'économie sociale, de l'UQAR, de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent. Les membres de cette table se réunissent deux fois par année, alors qu'un comité de coordination de 8 personnes se rencontre aux deux mois. Ce dernier s'assure notamment de la cohérence des orientations, de l'arrimage des partenaires intersectoriels et de leur contribution à la réflexion. De plus, ce comité est responsable de la vigie des actions afin que celles-ci répondent adéquatement aux besoins de la population vieillissante du territoire.

De rencontre en rencontre, « on a bâti des liens de confiance, on a appris à se parler et à s'écouter, poursuit la PDG de l'Agence. Quand les gens s'engagent et sont présents, cela veut dire qu'ils sont prêts à investir. Ce sont là de belles retombées pour nous. » Cette plus grande proximité de pensée et d'action se traduit de plusieurs façons. Le Comité de coordination voit à l'arrimage des fonds de la CRÉ et du Secrétariat aux aînés, et tisse des liens avec les autres démarches intersectorielles. Un autre exemple, « dans les dernières réunions de notre conseil d'administration, illustre Gérald Beaudry, le directeur général de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, on a consacré 3 heures à l'Agence pour venir nous parler du vieillissement. Il y a 4 ou 5 ans, cela ne se serait pas fait. Il faut partager nos connaissances et agir ensemble. »

Cette concertation régionale permet de mettre sur pied des projets destinés à l'ensemble des citoyens du Bas-Saint-Laurent comme l'amélioration des compétences en informatique et l'accès numérique, l'accroissement de la sécurité routière et des transports collectifs, ainsi que l'amélioration des environnements bâtis, pour les rendre plus favorables à la santé, à la sécurité et au bien-être.

## Une voix pour les aînés

L'action intersectorielle permet aussi de donner une voix aux aînés afin qu'ils puissent mieux exprimer leurs besoins en matière de santé, de loisirs et d'aménagement du territoire. « Nous privilégions les actions aux retombées positives et progressives sur l'amélioration de la condition de vie des aînés, des actions qui tiennent compte de leurs capacités. Nous devons maintenir notre engagement envers eux, non seulement pour leur autonomie, mais aussi pour les associer au développement de leur collectivité. Ces personnes ont une expérience, une richesse, elles veulent continuer à contribuer à la société », estime Isabelle Malo. À cette fin, M. Lebel souligne le besoin d'intensifier cette approche conformément à la politique Vivre et vieillir ensemble, du ministère de la Famille et des Aînés.

« Dans le contexte de transition actuel et après tout le chemin parcouru, la préoccupation du vieillissement en santé va demeurer, croit Gérald Beaudry, grâce à la mise en commun des efforts des divers partenaires et des citoyens de tous âges. » Tant au plan local que régional, le Bas-Saint-Laurent compte être une région attractive, dynamique et où l'on naît, grandit et vieillit en santé.

### **UNE EXPÉRIENCE LOCALE** **Naître, grandir et vieillir dans la Matapédia**

#### **Visionner la vidéo :**

<http://www.ipcdc.qc.ca/videos/video-du-projet-des-partenaires-de-la-matapedia#overlay-context=les-productions-de-lipcdc>